

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	SEMAINE
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région à l'Exclusivisme AUX BUREAUX DU JOURNAL A Paris : Chez M. PÉVAL, 28, Rue d'Assas

LE MINISTÈRE DEVANT LA CHAMBRE

LA JOURNÉE

Le décret ordonnant la mise en liberté immédiate des condamnés algériens arrêtés pendant les derniers troubles, a été signé hier par le président de la République. Les prisons d'Alger ont été aussitôt ouvertes aux détenus visés par ce décret.

Le débat attendu depuis plusieurs jours sur la politique générale du ministère Méline a eu lieu hier. M. Millerand a prononcé un très violent réquisitoire contre le cabinet. M. Méline a répondu longuement, et démolit point par point l'argumentation de l'orateur socialiste.

M. Bourgeois a répliqué. Quelques incidents assez vifs se sont produits.

La discussion de l'interpellation Castelin sur l'affaire Dreyfus, a été renvoyée à une séance ultérieure dont la date sera fixée aujourd'hui.

Le Charnier Jaurès

Non, on ne fonderait sur la haine, on ne fait pas du bonheur avec des malédictions, on ne s'achète pas de la prospérité avec la ruine du voisin.

La verrerie ouvrière est là pour le prouver, et cette institution qui, dans des mains chrétiennes, eût pu aboutir à une indication utile pour le travail corporatif, ne nous enseigne, hélas ! que la stérilité des œuvres dites sociales quand la politique malsaine des rhéteurs les a corrompues dans leur germe.

Ces dupes, je les plains d'avoir suivi cet homme, et je veux montrer par deux longues, mais éloquentes citations de l'article d'un témoin oculaire paru hier en tête du Gaulois, sous la signature de Maurice Talmeyr, que des futurs communaux s'avouant prêts à exercer le rôle de bourreaux au nom d'un prétendu bonheur social, et de l'orateur à la parole mesurée, cadencée et fleurie, ce n'est pas le dernier qui est le moins répugnant ou le moins criminel.

Voici d'abord pour les assassins capables d'en remonter à l'importer quel tortueux. Ce sont leurs vœux parus avec leurs offrandes dans la Petite République qui fulmine contre les horreurs de l'Inquisition, prose d'égout et de charnier imprimée à côté de la prose fleurie et miellée de Jaurès.

Un groupe d'ouvriers de Blois qui se demandent si, soigneusement tannée, la peau de Ressaigüer pourrait faire une paire de bottes... Un qui voudrait voir Ressaigüer dans un bateau à soupe... Quatre qui voudraient voir Ressaigüer coupé en deux... Trois qui voudraient tordre la corde pour le pendre par les jambes... Trois purées qui fourniraient la corde... Pour voir Ressaigüer sur une meule d'émeri... Charlot, qui voudrait l'emboutir sans le rompre... Gustave, qui voudrait lui serrer le cou... Émond, qui demande à le cintrer à chaud... Alexandre, qui veut le voir dans la résine... Quatre ferblantiers qui voudraient voir Ressaigüer sous la locomotive du train 56... Un socialiste qui veut la peau de Ressaigüer pour faire un tambour... Rogesse, pas dégoûté, mangerait du Ressaigüer... Un ferblantier et son fils qui voudraient galvaniser les tripes à Ressaigüer... A Ressaigüer, un feu de bois vert... Gentpris, ancien bouchon gras de la flotte, qui aurait voulu avoir deux comme chauffeur et Ressaigüer comme charbon, etc., etc.

C'est le cas de dire que tout commentaire serait superflu.

Donc, je n'insiste pas, et je dis seulement qu'il ressort de là, comme des aveux du normalien révolutionnaire, que la haine a fondé cette œuvre d'Albi qui devait être une œuvre de pacification sociale, d'es-

sai loyal de l'aptitude des ouvriers à marcher sans tutelle.

Même, en passant, je félicite ces hommes sans entraves pour le bourgeois qu'on leur a représenté comme ennemi, d'avoir montré au moins du cœur pour leurs frères du prolétariat, d'avoir distrait de leur salaire quelques francs pour une entreprise d'où ils pouvaient espérer du pain pour des sans-travail.

Le châtelain Jaurès n'en a pas fait autant ; le député Jaurès parle à raison de vingt-cinq francs par jour qu'il espère bien retrouver quoi qu'il dise, mais il ne paie pas.

Celui qui paie, c'est l'ouvrier, partout et toujours.

Écoutez la relation effrayante de Talmeyr, encore une fois témoin oculaire des faits précis qu'il raconte, qui remontent à un an et qui depuis n'ont fait qu'empirer, à tel point qu'aujourd'hui Rochefort et Jaurès se disputent sur les ruines du charnier d'Albi, justifiant le proverbe que les ânes se battent devant les râteliers vides de foin.

J'ai été, ces jours-ci, profondément stupéfait, en entendant M. Jaurès nous vanter, sans broncher, la « prospérité » de la verrerie ouvrière. On n'avait pas encore poussé la politique jusque là. J'ai visité, en effet, la verrerie d'Albi l'été dernier, et je n'ai jamais vu, dans ma vie, un plus navrant et plus désespérant spectacle de misère. Les malheureux verriers avaient fait le rêve d'être propriétaires de leur verrerie, de travailler sur une terre qui serait leur terre, avec des outils qui seraient leurs outils, mais s'étaient réveillés de leur rêve dans une maison patronale plus dure encore que les autres. Pas un clou ni une brique n'y était à eux, ils n'avaient à risquer ni observation ni avis, et pouvaient être chassés d'une heure à l'autre, sans avoir même à demander pourquoi. On ne leur accordait, avec cela, qu'une demi-journée de travail, on leur retenait « vingt pour cent » sur leur salaire pour payer les dettes de l'usine, et, ce salaire tronqué, ce reste ou ce morceau de salaire, ou plutôt de demi-salaire, on ne le leur payait même encore qu'avec un retard de six semaines ! Un verrier arrivait ainsi à gagner vingt-cinq sous par jour dans un métier dévorant, et on les lui faisait attendre un mois et demi. Aussi, c'était la détresse, et la détresse noire, la famine et la mendicité. Les femmes, les filles et les mères venaient, le matin, avec leur petit pot, aux distributions de soupe de la caserne, du lycée et des religieuses. On les voyait arriver avec leur panier, tendre leur écuelle. La faire remplir, et s'en aller tremblantes, honteuses, regardant derrière elles si quelqu'un ne les reconnaissait pas. A cette simple question : « Vous êtes une verrière ? » quelques-unes fondaient en sanglots. D'autres se faisant revendeuses, allaient mendier en ville en colportant leur camelote, et les hommes, pendant ce temps-là, passaient leur vie sur le Tarn, à essayer de prendre du poisson.

On apercevait toujours, en entrant dans leur taudis, des cannes à pêche dans les coins. Les misérables mouraient de faim, ne savaient plus littéralement où prendre de quoi manger, et beaucoup s'enfuyaient même du pays. Ils émigraient à Montluçon, dans le Nord, n'importe où, prêts à faire l'importe quoi, et laissant là femmes et mères qui continuaient, le matin, à venir chercher des soupes, en pleurant dans leur tablier. Je me rappelle un vieux « souffleur » dont les jambes avaient enflé, et qui agonisait de misère, au fond d'une mesure perdue, sur un invraisemblable grabat. Il racontait, dans ses gémissements, qu'il avait demandé un secours à la verrerie, mais on lui avait fait répondre qu'on n'avait pas à occuper de lui. Et j'entends toujours ses sanglots de malédictions, je le vois toujours se dressant dans ses loges, haletant, les yeux dévorés, recommençant à gémir sur son histoire, et brandissant ses béquilles.

Vient donc la « prospérité » comme l'entend M. Jaurès, et comme il nous la réserve, sans doute, ailleurs encore qu'à Albi ! Et, ce qu'il y a de plus significatif, dans cette malheureuse verrerie, c'est le fait d'un homme comme M. Jaurès osant proclamer « prospère » une entreprise comme celle-là, n'est-ce pas l'étrange glissement effectuée depuis vingt-huit ans sous des ministères modérés, sur la pente révolutionnaire ?

A quoi bon insister ? Pour déniaiser les dupes du socialisme inventé par des millionnaires en vue d'exploiter plus durement la misère qu'ils dénoncent, si ces faits ne suffisent pas, tout discours serait superflu.

Je voulais dire seulement que méprisables sont les hommes dont les théories décevantes aboutissent à ces résultats, que Jaurès est un misérable d'attiser tant de haines pour faire crouler dans la mendicité une population laborieuse qui a le droit de vivre de son travail et que tue le bague collectiviste.

Aux gémissements de ses dupes affamées, le dupeur ose répondre par des ricanelements et se féliciter du charnier qu'il a fait. Hé bien ! s'il veut vanter la prospérité de son œuvre, qu'il aille donc la célébrer sur le théâtre de son exploit, à Albi !

Voilà ce qu'il ne fera pas, car la haine qu'il y alluma y subsiste toujours tenace. Mais ce n'est plus Ressaigüer qu'on parle d'emboutir, de pendre, de crever, de polir sur une meule d'émeri, de cintrer à chaud. C'est Jaurès.

MARTEL.

La Guerre

Les Américains montrent déjà le bout de l'oreille.

Après avoir, au nom de l'humanité, attaqué en vain, toujours à distance respectueuse, Matanzas, Cardenas et autres assemblages de bicoques, ils sont entrés dans la baie de Manille, où cependant l'humanité n'avait rien à voir.

Car il ne faut pas se faire d'illusion, la situation n'est pas du tout la même dans les deux pays.

A Cuba, nous voyons deux partis en présence, le parti de l'Espagne et le parti de Cuba Libre. Aux Philippines, la terreur des habitants de Manille à l'approche des insurgés suffit à nous édifier sur le compte de ces derniers : ce n'est pas un peuple qui réclame sa liberté, ce sont des sauvages qui profitent de l'affaiblissement de l'Espagne pour se ruer à la curée, au pillage des églises et des couvents, et que tentent les richesses de la grande ville.

C'est au nom de l'humanité que les Etats-Unis protègent de leurs canons ces hordes de brigands.

C'est au nom de l'humanité qu'ils se déclarent aujourd'hui satisfaits si l'Espagne leur abandonne Porto-Rico.

C'est au nom de l'humanité que demain ils vont réclamer la possession des Philippines, lorsque les sauvages d'Aguinardo les auront mises à feu et à sang, avec l'aide des Pavillons-Noirs retirés dont on nous annonce le départ.

Ils sont d'ailleurs seuls à faire parler d'eux pour le moment : l'amiral Sampson s'hypnotise devant cet infranchissable goulet de Santiago, derrière lequel se trouve l'amiral Cervera, et les dépêches diverses des journaux qui veulent paraître renseignés sont presque toutes démenties.

Pas plus que l'Espagne, les Etats-Unis n'étaient prêts. Espérant écraser leur ennemie à coups de millions, ils se sont lancés à la légère dans une aventure qui pourrait leur coûter cher.

En effet, voici déjà des sommes considérables dépensées, beaucoup de temps employé à des parties de cache-cache entre les escadres, beaucoup d'ordres envoyés par des amiraux d'eau douce ou des marchands de petit salé à l'amiral Sampson qui finit par s'impatienter, et à part la peu glorieuse victoire de l'amiral Dewey sur les sabots de Manille, seuls les indigènes révoltés ont fait quelque chose, dans le genre de ce que faisaient les Russes en Arménie.

La formidable armée de débarquement destinée aux Antilles est toujours à Tampa, où elle boit de l'eau distillée en attendant qu'on lui donne des fusils dont elle ne saura peut-être pas se servir.

Seuls, les marchands de fusils, de poudre, de projectiles, de drap et de comestibles font des affaires d'or : Pensez donc ! 250.000 hommes à équiper, à armer en entier, à nourrir, des centaines de kilomètres de côtes à bombarder, c'est une véritable aubaine, et les fournisseurs désirent surtout que cela dure encore deux ou trois mois.

Peut-être seront-ils les seuls à tirer de cette guerre absurde un bénéfice. Car si les Etats-Unis, après avoir dit : « L'Amérique aux Américains », s'amusent à vouloir s'annexer les plus riches colonies qui se trouvent à leur portée, et même les Philippines dont ils sont assez éloignés, le jeu pourrait leur amener des désagréments.

Les nations européennes ne pourront pas voir de sang-froid une telle application de l'axiome de Bismarck « la force prime le droit », application dont la conséquence serait forcément l'organisation des Etats-Unis en puissance militaire.

Les Etats-Unis et l'Angleterre alliés pourraient peut-être dans quelques années imposer à l'Europe leurs volontés ?

La France qui possède déjà d'immenses colonies, l'Allemagne dont le désir est d'en acquérir, la Russie qui

veut conserver ses possessions asiatiques, ne peuvent pas rester les bras croisés.

Lors même que leur intérêt à secourir l'Espagne ne serait pas évident, elles ne doivent pas oublier qu'un jour viendra, plus rapproché peut-être qu'on le pense, où elles devront demander compte à l'Angleterre de la ruine de l'Egypte, de bien d'autres choses encore, et qu'il leur serait utile alors d'avoir un seul adversaire à combattre.

J. A.

Nos Dépêches

LES ELECTIONS CONTESTÉES

Paris. — Le 7^e bureau s'est prononcé pour la validation du duc de Rohan, élu à Ploërmel contre l'abbé Camper, radical, et M. Roussel, républicain.

M. Guyesse, député du Morbihan, ancien ministre des colonies dans le cabinet Bourgeois, se propose de combattre à la tribune les conclusions du bureau et de demander la nomination d'une commission d'enquête parlementaire.

LOI SUR LES ADJUDICATIONS

Paris. — M. Argeles vient de déposer un projet de loi sur les adjudications des travaux publics.

L'auteur de cette proposition, s'appuyant sur les votes antérieurs du Parlement et sur une récente délibération du conseil supérieur du travail ainsi que sur la législation des nations voisines, demande l'introduction dans le cahier des charges des adjudications des travaux publics d'une clause fixant un minimum de salaire et un maximum de travail et établissant l'obligation de l'assurance des ouvriers contre les accidents à la charge des patrons.

LE MINISTÈRE ITALIEN

Paris. — Le *Matin* reçoit de Rome la dépêche suivante :

« La situation du cabinet est critique. Les ministériels croient pouvoir compter sur une dizaine de voix de majorité. »

« Dans le camp opposé, on prétend que le ministère sera mis en minorité. Si les oppositions réussissent à avoir le dessus, il se pourrait que nous assistions à un petit coup d'Etat. »

INQUIÉTUDES ANGLAISES

Londres. — Les journaux de ce matin publient un manifeste de sir Charles Balfour, faisant appel au pays pour mettre la flotte britannique en état de résister aux forces navales combinées des autres puissances.

Le manifeste propose de dépenser une somme de 35 millions de livres sterling dans un délai de cinq ans.

La Grâce des Algériens

Paris. — M. Milliard, garde des sceaux, a soumis à la signature du président de la République un décret accordant la remise totale de leur peine à cinquante-trois prisonniers condamnés à l'occasion des troubles d'Algérie.

Le ministre de la justice a télégraphiquement donné des instructions pour la mise en liberté des détenus graciés.

A ALGER

Alger. — A partir de six heures du matin, une animation extraordinaire règne à Alger.

Le journal *l'Antijouf* distribuait des placards annonçant la libération de Max Régis pour midi.

Une foule énorme s'entasse dans les rues conduisant à la prison qui est gardée militairement. Sur divers points de la ville, des pelotons d'infanterie et de cavalerie sont disposés pour intervenir en cas de besoin.

Jusqu'à présent le calme s'est maintenu ; tous les magasins juifs sont fermés dans la crainte de troubles. Un grand nombre d'autres magasins sont également fermés, ayant donné congé à leurs employés en guise de réjouissance.

De nombreux drapeaux français et russes décorent les fenêtres.

Alger. — Sur l'ordre du ministre de l'intérieur, MM. Max Régis, Philippi et les autres condamnés ont été remis en liberté aujourd'hui à midi.

ATTAQUE D'UNE MISSION FRANÇAISE

Constantinople. — La mission scolaire française du P. André a été attaquée par quelques Circassiens au cours d'un voyage qu'elle faisait à Sivas et à Césarée.

Le P. André a pu s'échapper sain et sauf.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 13 juin 1898

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 h. 20. M. Paul Deschanel se lève et prononce le discours suivant :

Discours de M. Deschanel

Messieurs et chers collègues,

Vous président et votre bureau vous expriment leur profonde gratitude pour les hautes marques de confiance dont vous les avez honorés. Le plus sûr moyen de les justifier, c'est de me renfermer scrupuleusement dans l'exercice de mes devoirs professionnels et de maintenir à l'institution de la présidence son vrai caractère. L'homme appelé au rôle d'arbitre doit faire taire ses préférences et s'élever au-dessus de sa foi même pour faire respecter chez les autres la même fidélité et le même culte. Supposer un instant que je pourrais dans une mesure quelconque mettre l'autorité du président au service de telle ou telle politique, serait me faire injure.

Indépendant de tous les partis, gardien jaloux des prérogatives de la Chambre, uniquement soucieux d'assurer à chacun de vous la liberté de la tribune, j'apporterai à la défense de vos droits une absolue loyauté, le calme que donne à un bon citoyen la claire vision du plus haut idéal patriotique. (Applaudissements.)

Organe du règlement, le collaborateur assidu de vos travaux, le président peut être encore le lien entre tous les membres de l'assemblée.

Combien nos débats gagneraient en dignité et en force, que de malentendus gros de conséquences seraient évités, que de conflits prévenus, que d'injustes défiances dissipées si les hommes d'opinions différentes, au lieu de se rencontrer qu'au moment de la lutte, de ne se voir qu'à travers les exagérations de la polémique et les passions de l'esprit de parti, pouvaient apprendre à se connaître et à s'apprécier !

Souvent des hommes ne se haïssent que parce qu'ils s'ignorent.

La raison, en s'ouvrant aux idées des autres, s'élargit.

Cette courtoisie, honneur et grâce de nos pères, est une part du bon renom de la France. Je n'ai pas besoin de me rappeler ces principes, je n'ai qu'à obéir à mes sentiments personnels pour saluer avec respect au début de cette législature nouvelle l'homme éminent qui dirigea longtemps nos travaux avec tant d'expérience, d'autorité et de dévouement.

Messieurs, les élections ont été pour la République une nouvelle victoire. A présent que la lutte électorale est terminée, élevons nos esprits et nos âmes au-dessus de l'étroit horizon de nos circonscriptions respectives pour ne plus voir que la France.

Vous ne représentez pas seulement, mes chers collègues, les intérêts et les idées du pays à une certaine heure. Vous êtes solidaires des luttes passées, vous êtes les dépositaires de quinze siècles de labeur et de gloire et vous en devez compte à ceux qui viendront après vous. Il ne tient qu'à vous d'ajouter à notre histoire une page durable en pratiquant une politique nettement réformatrice.

Jamais champ plus vaste et plus fécond ne s'est ouvert à l'activité du législateur. Apporter à nos travaux intérieurs plus d'ordre, de méthode et de suite et rendre l'accomplissement de nos travaux quotidiens plus facile et plus prompt, donner tous nos soins aux questions économiques où la compétence de tant d'hommes éclairés nous sera d'un si grand secours, développer l'agriculture, base de la nation, l'industrie et le commerce, fortifier le crédit public, perfectionner et mettre au point la science et les organismes vieillissants dans l'ordre politique, administratif, judiciaire et fiscal, rénover nos méthodes et nos programmes d'enseignement, observer avec une attention constante et une sympathie fraternelle ces grands courants populaires où il entre tant d'aspirations légitimes, distinctes et généreuses, reconnaître les maux dont ils sont les indices et y apporter les remèdes nécessaires pour suivre dans toutes les directions le triomphe de l'idée plus que nationale et vraiment humaine qui a toujours fait la force de la France : l'idée de justice ; car c'est l'honneur de se préoccuper d'abord de ceux qui n'ont pour vivre que leurs bras et que leur volonté et d'être avant tout le gouvernement des faibles et des souffrants.

En même temps nous continuerons la grande œuvre de la Défense nationale. Je suis assuré d'être l'interprète de

l'assemblée tout entière en adressant l'expression de nos ardentes sympathies à nos armées de terre et de mer si attachées à leur devoir et qui, par leurs traditions héroïques, leur vaillance et leur esprit de sacrifice, sont à la fois notre sécurité et notre orgueil.

Leur puissance donnera à notre diplomatie le moyen de maintenir les résultats acquis et de les étendre. Telle est, messieurs et chers collègues, la noble tâche qui s'ouvre à nos efforts. Pour l'accomplir, nous n'avons qu'à rester fidèles à la pensée supérieure qui nous réunit tous, la gloire de ce grand peuple qui a toujours été le soldat du droit et de l'idéal (Applaudissements prolongés.)

Le passage relatif à M. Brisson soulève les acclamations de la gauche. Le centre et la droite applaudissent. Le passage relatif à l'armée provoque des acclamations et quelques protestations.

« Il ne fallait pas la laisser attaquer » crie-t-on à gauche.

Les interpellations

M. Paul Deschanel. — Le bureau est saisi de trois demandes d'interpellation, l'une de M. Millerand, l'autre de MM. Trouillot, Dujardin-Baumetz et Vallée, toutes deux sur la politique générale du gouvernement, et la troisième, de M. Castelin sur l'affaire Dreyfus.

M. Méline. — Je suis à la disposition de la Chambre pour la discussion immédiate des interpellations de MM. Millerand et Trouillot, Dujardin-Baumetz et Vallée. Je demande à la Chambre de fixer une date ultérieure pour la discussion de la troisième interpellation. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

M. Castelin. — Je demande que mon interpellation soit jointe aux deux autres afin que l'on puisse s'expliquer sans ambiguïté et en toute loyauté sur une question qui passionne le pays. (Violentes protestations. Interruptions tumultueuses.)

M. Cavaignac. — Je demande la parole. (Mouvements d'attention.)

M. Cavaignac. — Je crois devoir m'opposer à ce qu'on intercale dans ce débat sur la politique générale un débat sur un objet particulier. Je propose à la Chambre d'ajourner à demain mardi la fixation du jour de la discussion de cette interpellation. (Très bien ! Très bien !)

La proposition est adoptée. La Chambre décide que les 2^{es} premières interpellations sont jointes et seront discutées immédiatement.

M. Millerand a la parole. (Mouvements d'attention.)

L'interpellation Millerand

M. Millerand. — Je n'ai rien à demander au gouvernement de M. Méline déjà amputé de ses membres et qui s'appareille, paraît-il, à subir d'autres opérations plus ou moins volontaires. (Rires et applaudissements.)

Il me paraît un peu puéril d'interroger le cabinet Méline sur sa politique générale, le Parlement et le pays ne la connaissant que trop, (mouvements, rires et applaudissements), mais l'interpellation passe par dessus sa tête. L'heure est venue de dégager la volonté souveraine du pays. (Applaudissements à gauche.)

Il m'a paru nécessaire d'appeler chaque parti à prendre position et dire à quelle politique il entend donner son concours. L'ambition du parti socialiste est d'être défini : un parti de combat et un parti de doctrine. C'est pour faire connaître ce que veut le parti socialiste que je suis à cette tribune. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Nous voulons adoucir la transmission entre la vieille société et la société nouvelle. C'est le socialisme qui n'a pas hésité à aborder de front le problème de la propriété. Ce débat a déchaîné contre lui gros financiers qui ne vivaient et ne s'enrichissaient que de la ruine et de la dépossibilité de la petite propriété. (Applaudissements à gauche.)

Le parti socialiste n'est pas antipatriote quoi qu'en puisse dire un nouveau groupe, le groupe nationaliste.

M. Millevoye. — Il n'a pas été créé contre vous.

M. Castelin. — Et l'affaire Dreyfus ?

M. Millerand. — C'était un tremplin électoral et ici personne n'a le monopole du patriotisme. Dans ces questions-là, depuis l'extrême-droite jusqu'à l'extrême-gauche nous sommes tous unis. (Vifs applaudissements.)

M. Ribot applaudit violemment à l'insécurité reprises.

M. Millerand. — Le parti socialiste a encore le devoir de prévenir toute confusion entre ses doctrines propres et celles d'un autre parti qui à un certain moment semble parler le même langage que lui ; si ce parti, l'antisémitisme... M. Millevoye. — Ils sont tous Français (Bruit.)

M. Millerand. — Si ce parti, dis-je, se flatte de l'esprit d'enfermer dans les limites qu'il a tracées les colères qu'il aura déchaînées, il se trompe. Le parti socialiste condamne la politique suivie depuis deux ans, politique à laquelle le nom de M. Méline est désormais allié, la politique du doute. C'est la première fois depuis le 16 mai (Vifs applaudissements à gauche) que le parti a vu se constituer un

parti catholique discipliné ayant ses cadres, agissant sous l'œil, avec l'approbation et pour le compte du gouvernement (Applaudissements à gauche).

La Chambre ne trouvera peut-être pas inutile de se faire renseigner par une enquête générale, sur l'organisation et l'action du clergé dans la dernière campagne électorale.

M. Lasies. — Et des juifs !

MM. Chiché et Millevoye interrompent vivement l'orateur.

M. Deschanel rétablit le silence.

M. Millerand. — Si le parti socialiste a fait des pertes, dont quelques-unes ne sont pas ressenties que par lui-même (Applaudissements à l'extrême gauche), il n'entre à la Chambre avec un nombre d'électeurs augmenté avec un chiffre d'électeurs nettement accrus. Voilà le résultat de l'alliance des républicains modérés avec la droite (Applaudissements à l'extrême gauche).

On lui fait valoir qu'on parle de la concentration, mais qu'est-ce que c'est que cette politique ? Il faut la définir. Est-ce la concentration de M. Bourgeois avec tous les éléments de gauche (Applaudissements à gauche), ou la concentration de M. Méline avec la droite (Mouvements à gauche), ou la concentration de M. Méline avec la droite (Mouvements à gauche) ? Est-ce enfin la concentration du juste milieu, c'est-à-dire la politique de l'immobilité, n'obéissant à l'équilibre qu'en trouvant tous les partis (Applaudissements prolongés à l'extrême gauche, protestations énergiques au centre).

Reste la seule politique durable, la politique de gauche. (Ah ! ah ! au centre). Ce n'est pas parti socialiste de tracer un programme, mais les élections imposent certaines réformes indispensables. Il y a d'abord la réforme électorale. Il faut voter une loi pour assurer la sincérité et la moralité du suffrage universel. Il faut mettre un terme à ces brigandages électoraux, à ces spectacles honteux qu'on a vus à Alais et à Roubaix, où les mineurs et les tesseraux, entraînés, menés au scrutin comme un troupeau d'ovelles, votent sous l'œil du patron. (Applaudissements à gauche).

M. de Ramel. — Attendez la discussion avant de vous prononcer.

M. Doumergue (du Gard). — Allons donc, c'est la vérité, je l'ai vu ! (Bruit).

M. de Ramel. — Nous serons deux à discuter. (Interruptions).

M. Millerand. — Il y a encore le droit à la vie pour les ouvriers, la loi sur la limitation des heures de travail, l'allègement des charges qui pèsent sur les citoyens, charges militaires et charges fiscales.

Il y a maintenant l'impôt sur le revenu. Cet impôt est désormais aux portes du Parlement et il faudra le laisser entrer. (Applaudissements à gauche). Aucune de ces réformes ne pourra être faite sans la révision de la constitution. C'est au ministère de gauche à arrêter l'ordre de ces réformes. Pour nous, notre devoir était de le signaler comme de combattre avec la dernière énergie la continuation d'une politique de droite qui n'est qu'une politique de traïson démocratique. (Applaudissements à gauche, exclamations au centre.) La politique du juste milieu ne serait qu'une politique de discipline. Nous, socialistes, nous n'accorderons notre concours qu'à un ministère de gauche. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Nous avons tracé notre ligne de conduite. Nous revendiquons notre part de labour et de responsabilité dans la tâche qui s'ouvre pour le parti républicain. (Exclamations ironiques au centre).

Nous avons fait notre devoir à la Chambre de faire le sien. (Vifs applaudissements à gauche et sur tous les bancs socialistes).

M. Méline monte à la tribune (sil moment d'attention).

Reponse de M. Méline

M. Méline. — Avant d'entrer dans le vif du débat il me sera permis de rappeler que c'est M. Millerand et ses amis qui ont mis le gouvernement en demeure de se présenter devant la Chambre. Je m'efforcerai de voir le gouvernement exécuter ses promesses.

M. Carnaud. — Il est amputé (Exclamations et rires).

M. Méline. — S'il n'est pas au complet, c'est par déférence pour la Chambre dont il n'a pas voulu préjuger la décision. (Interruptions à gauche. Applaudissements prolongés au centre).

M. Deschanel. — Ne comméncions pas, Messieurs, l'obstruction. On a écouté M. Millerand comme il le méritait, laissez-le.

M. Antioche Boyer. — Laissez parler l'accusé (Vifs applaudissements au centre).

M. Méline. — C'est là un tout petit côté de la discussion. Ce qui est vrai, c'est qu'il est nécessaire que les élus du pays fassent connaître nettement que leur orientation ils comptent donner au gouvernement. Le gouvernement est prêt à obéir à leurs indications.

Voix à l'extrême-gauche : Trop tard ! (Bruit).

M. Méline. — Cette interpellation exercera, je le répète, une grande influence sur cette législature. M. Millerand l'a bien compris, mais son argumentation a été insaisissable au point de vue des doc-

trines et son discours est beaucoup plus fait pour le Parlement que pour le dehors. Il nous a dit que le socialisme avait marché à pas de géant. Est-il vrai qu'il ait gagné du terrain devant le suffrage universel ? Par quels moyens a-t-il importé certains victoires ?

M. Carnaud. — Nous n'avons pas les préfets à notre discrétion.

M. Méline. — Si les socialistes ont gagné des sièges, ce n'est pas par la force de leurs doctrines, c'est qu'ils ont augmenté le nombre de leurs candidats. Ils l'ont porté de 247 en 1893 à 487 en 1898. D'autre part, quelles voix ont-ils recueillies ? Les voix des mécontents et il y en a toujours. (Exclamations). Il y en avait en 1893 qui grossissent le parti boulangériste. En 1898, ils sont devenus socialistes et ils ont exploité de la façon la plus audacieuse, la question du pain. (Très bien au centre, bruit).

C'est vous ! c'est vous ! crie-t-on de divers côtés !

M. Méline. — On n'ignore pas que le gouvernement n'avait aucune responsabilité dans cette question (Exclamations). C'est une hausse produite par le conflit hispano-américain et qui s'est produite sur tous les marchés du monde. (Interruptions).

M. Lagasse. — Les affameurs sont cosmopolites.

M. Deschanel. — Les interrupteurs sont frappés de rappels à l'ordre.

Le discours du président du conseil est haché d'interruptions.

M. Deschanel. — Messieurs, je m'adresse à votre équité et je sais qu'en ma dressant à des députés français je serai entendu. (Applaudissements au centre).

M. Méline. — Je dis que le gouvernement a fait tout son devoir en supprimant tous les droits. On a essayé d'expliquer contre lui cette mesure. On a été jusqu'à prétendre que le président du conseil était un grand financier spéculateur. (Rires.) On a parlé d'affameurs, de candidats du pain cher, on a surexcité les femmes (Exclamations et rires) et provoqué des manifestations, exaspérant ainsi la souffrance des malheureux (Applaudissements au centre). Est-ce là un succès socialiste ? Non. (Nouveaux applaudissements au centre).

Est-ce encore un succès socialiste que l'appoint des voix conservatrices qui ont été par grandes masses aux candidats socialistes ? (Bruit et protestations à l'extrême gauche).

Voix nombreuses : Citez des noms ? Citez des noms ?

M. Méline. — Des noms ? Je dis que le pacte de Bordeaux n'est pas resté en fermé dans les limites de la Gironde. Il s'est fait dans le Midi, dans l'Ouest. Les conservateurs qui se sont faits les complices de ces manœuvres ne se sont pas doutés du mal qu'ils faisaient à leur pays. (Interruptions sur plusieurs bancs, surtout sur les bancs de l'extrême-droite où réagissent les socialistes).

M. Julien Dames, qui interromp, est rappelé à l'ordre. C'est le premier acte de sévérité du président.

M. Deschanel. — Il est impossible qu'un débat où les destinées de la France sont engagées ne soit pas écouté avec plus d'attention. (Applaudissements au centre. Exclamations à gauche).

M. Méline. — Je reconnais cependant que le socialisme a gagné du terrain sur certains points.

M. Cunéo d'Ornano. — Quel socialisme ? (Exclamations).

M. Méline. — Oh ! il n'a gagné dans les campagnes qu'en dissimulant ses doctrines. On s'est gardé de parler de socialisation des produits et des instruments de travail. On s'est adressé aux appétits. On a déchaîné la lutte des classes. (Mouvement prolongé au centre).

On a parlé du service de deux ans sans se demander s'il n'exposait pas la patrie aux plus graves dangers. (Applaudissements au centre. Protestations à gauche).

Ce n'est pas tout. On a promis à tous les électeurs une pension de 500 francs à 60 ans sans rechercher sur quelles ressources. On a enfin mis en avant l'impôt sur le revenu sans le présenter loyalement aux électeurs (Applaudissements au centre).

On s'est bien gardé de rappeler le projet de MM. Doumer, Bourgeois et Cavaignac parce qu'il aurait fallu avouer que le revenu qu'on voulait imposer, c'était le travail.

Au lieu de cela, on a parlé d'un impôt de confiscation tendant à exempter tous ceux qui ont moins de 2.500 francs de revenu et à remplacer toutes les contributions. Un tel régime est-il soutenable ? (Le tumulte continue de plus belle. M. Méline ne peut prononcer une phrase sans être aussitôt apostrophé).

On a fait plus. On a désigné ceux qui ne paieraient plus d'impôts. N'était-ce pas un véritable appel à une nouvelle jacquerie ? (Vifs applaudissements au centre).

Osera-t-on apporter de tels projets à cette tribune. Le socialisme a été battu dans les grands centres qu'il considérait comme ses forteresses et dans la personne de ses chefs. Là, le socialisme avait fait ses preuves car les municipalités lui appartenaient. Les ouvriers avaient pu juger. Aussi ont-ils secoué le joug des co-

mités pour redevenir des hommes et non plus des numéros. Ils ont compris que la véritable solution sociale était dans la mutualité.

Les socialistes aujourd'hui dissimulent leurs doctrines. Ils défontent de l'exposé fait en 1893 par M. Jaurès. Le parti socialiste devient opportuniste à la Chambre et révolutionnaire au dehors. La vérité, c'est que la lutte n'est pas entre deux politiques, mais entre deux sociétés, celle qui repose sur la propriété et la liberté individuelle et celle qui livre à l'arbitraire de l'Etat qui tarit la source de la richesse et finira par la misère générale. (Applaudissements).

Il ne peut pas y avoir de conciliation entre les deux politiques ; l'une dévorera l'autre. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche). M. Millerand faisait sa digression habituelle, a dit : Le péril n'est pas du côté des socialistes, ce péril est à droite. Si en est ainsi, c'est donc que la droite a remporté une victoire électorale. (Exclamations). La vérité, c'est que la droite a gardé ses positions.

Voix nombreuses : Grâce à vous !

M. Lagasse, debout. — Vous avez trahi la République !!!

M. Deschanel. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Méline. — Le danger n'est pas à droite. Il est du côté des socialistes. Plus ce parti se rapproche du pouvoir, plus les inquiétudes du pays grandissent et plus le mouvement de recul s'accroît. Si vous voulez enlever le reste du levain osarlier qui est encore chez beaucoup, il faut pratiquer une politique sage, ferme et modérée. (Applaudissements au centre).

Examinons les indications qui ressortent des dernières élections. On y voit d'abord ce que le pays ne veut pas. Il n'y a pas plus de 179 candidats qui se sont prononcés dans leur profession de foi pour l'impôt sur le revenu et encore beaucoup ne se sont prononcés que pour un impôt atténué. (Exclamations à gauche).

Je dis encore que le pays a écarté la révision de la Constitution. (Bruit).

143 candidats seulement se sont engagés à la proposer. Je déclare aussi que le pays estime que le régime parlementaire a donné tous les résultats qu'il en attendait mais qu'il préfère le voir améliorer sans toucher pour le moment à la Constitution.

M. Méline semble indisposé. Il parle d'une voix faible, on l'entend à peine d'autres plus que les conversations vont leur train. Un certain nombre de députés quittent leur banc pour aller à la buvette. La chaleur est du reste étouffante.

M. Méline. — La Chambre aura à examiner la révision plus particulièrement intéressante en ce qui concerne la révision du règlement. Il y a d'ailleurs toutes sortes de révisions sur lesquelles le congrès sera appelé à choisir et il risquera fort d'aboutir à un avortement (Très bien, très bien, exclamations). Le pays s'est prononcé formellement pour le maintien et la défense des lois essentielles de la République.

La liberté de réunion, la liberté de discussion, les lois militaires et les lois scolaires. Ce que le pays demande, c'est que la Chambre fasse moins de politique pure et s'occupe davantage des questions d'affaires (Très bien au centre et sur divers bancs). Il lui demande d'aborder les réformes pratiques qui peuvent améliorer le sort des populations laborieuses. L'agriculture réclame qu'on lui vote des projets sur les caisses régionales, le crédit agricole, l'organisation de la représentation officielle de l'agriculture et sur la réforme hypothécaire. L'industrie réclame la liberté de ses mouvements ; il faudrait remanier la loi sur les sociétés ; elles demandent des débouchés.

Le moment est venu de mettre en valeur notre immense domaine colonial. Il faut réformer dans ce sens notre enseignement qui devrait être plus professionnel et créer la grande armée coloniale depuis si longtemps attendue. (Applaudissements au centre et sur divers bancs).

Suspension de séance

M. Méline. — Je demande à la Chambre une suspension d'audience de quelques minutes pour me reposer.

La séance est suspendue à 4 h. 1/2. Elle est reprise à 5 h. 1/4.

M. Méline continue son discours : La dernière chambre s'est occupée principalement des lois sociales. Il y a encore beaucoup à faire. La Chambre actuelle aura à voter la loi organisant les pensions pour la vieillesse malheureuse. (Très bien sur divers bancs.) Elle aura aussi à s'occuper de la révision de nos lois fiscales, comprenant la réforme des boissons. Il faudra aussi pratiquer la politique de l'économie.

M. Baudry d'Asson. — Il faut changer la République pour cela. (Rires).

M. Méline. — Il ne s'agit pas d'aborder le problème de la décentralisation. Il faut que nous révisions notre méthode de travail, que nous réduisions le droit d'interpellation. (Applaudissements au centre, bruits à gauche.) La Chambre doit elle-même reviser sa méthode de travail et son règlement.

On ne pourra rien faire si à tout moment il est permis de déposer des interpellations et de transformer la discussion du budget elle-même en une série d'interpellations qui dureront six mois. Personne ne demandera la révision de la constitution si le régime parlementaire fonctionne. Le jour où le régime parlementaire sera ruiné, le pays fera un effort brusque à droite et demandera au gouvernement qu'il le garantisse contre l'anarchie parlementaire. (Très bien au centre et à droite).

M. Pelletan. — Vous parlez comme au 2 décembre. (Applaudissements à gauche).

M. Méline. — Je fais tout pour le prévenir, tandis que d'autres le conduisent. (Très bien à gauche et à droite).

Je n'ai fait, j'estime que la politique que j'ai préconisée est la seule sur laquelle il me paraît possible de faire l'union si désirable du parti républicain. Le pays demande la trêve des partis dans l'intérêt de son travail même.

Le grand tournai international qui se prépare a besoin pour réussir d'un calme complet. La situation extérieure de la France commande cette union des cœurs et cet apaisement des haines politiques (Applaudissements au centre et à droite, exclamations à gauche). La France est forte, agrandie et appuyée au dehors sur une alliance solide (Exclamations à gauche).

M. Méline, se tournant vers la gauche. — Je constate que ce mot a été accueilli par un ricanement (Tumulte à gauche, cris à l'ordre, à l'ordre).

M. Cavaignac debout interpelle M. Méline. Le vacarme est à son comble.

M. Deschanel. — Puisqu'à gauche on indique par des protestations qu'il n'y a pas eu ricanement à gauche, l'incident est clos. (Vifs applaudissements au centre et à droite. Violentes protestations à gauche).

Cris : Non ! non ! à l'ordre ! à l'ordre !

M. Lagasse. — On nous a injuriés ! (Bruit).

M. Méline. — Vous relirez la sténographie et vous verrez que j'ai dit ricanement.

Une voix à gauche : Vous la changerez et les cris : à l'ordre ! reprennent de plus belle.

M. Lockroy se prodigue pour arriver à calmer ses collègues de la gauche.

M. Méline. — Dites ce que vous voudrez votre volonté sera faite (Rires ironiques à l'extrême-gauche). Je n'ai rien répondu aux attaques personnelles dirigées contre moi depuis deux ans. J'ai fait la politique que je croyais la meilleure pour la France et pour la République. (Exclamations à gauche, applaudissements au centre).

Je n'ai consacré tout ce que j'avais de conviction, de force et de vie. (Applaudissements prolongés au centre). J'ai pu tromper, mais j'ai été sincère, j'ai fait ma politique au grand jour, je n'ai fait de pacte ni d'alliance avec personne (protestations à gauche) et je n'en ferai pas plus dans l'avenir que dans le passé. Je ne tiens pas à rester au pouvoir pour cela. (Exclamations ironiques à gauche). Je n'ai qu'une ambition, celle de bien servir mon pays. J'ai la conviction d'avoir fait mon devoir et d'avoir servi mon pays. (Très bien, vifs applaudissements au centre et à droite).

Beaucoup de députés viennent serrer la main du président du conseil au moment où celui-ci a regagné sa place.

M. Paul Deschanel. — La parole est à M. Léon Bourgeois.

M. Léon Bourgeois monte à la tribune où milieu d'un vif mouvement d'attention.

Discours de M. Bourgeois

M. Bourgeois. — Je tiens certes M. le président du conseil pour un parfait honnête homme, mais il nous permettra avec la même loyauté d'opposer à sa politique une autre politique, et de déclarer que nous pensons que celle qui a survécu a été funeste à la République et par cela même au pays. (Vifs applaudissements et acclamations à gauche). Je ne demande devant quelle politique je me trouve, car depuis plusieurs jours les notes publiées dans les journaux étaient contradictoires. (Exclamations au centre).

Les paroles du président du conseil n'ont pas dissipé mes inquiétudes. Des notes parues dans certains journaux ont dit que le cabinet serait modifié. Ces notes ont été émanées de l'opinion publique, le président du conseil ne les a pas désavouées.

Il a déclaré au contraire qu'il s'inspirait de la vote de la Chambre dans la reconstitution de son ministère, de sorte que nous ne nous trouvons plus devant le cabinet d'hier et que nous ne connaissons pas ce ministère de demain qu'il n'appartient pas du reste à M. Méline de désigner. (Vifs applaudissements à gauche).

En 1893, M. Charles Dupuy a agi plus résolument et plus constitutionnellement. Il y a derrière de telles questions une chose grave : une confusion de pouvoirs entre la Chambre et un autre pouvoir auquel on impose une désignation qui paraîtrait faite pour elle. (Applaudissements à gauche).

sements à gauche) et qui est comme un pas vers le gouvernement personnel. (Sensation, exclamations au centre et à gauche).

Encore une fois qui donc interpellent ? Est-ce le cabinet d'hier ou le cabinet de demain ? Mais je ne veux pas insister sur cette question de procédure constitutionnelle. Je ne veux viser que la politique suivie depuis deux ans.

Dans ce pays, M. le président du conseil, on ne peut pas gouverner ainsi contre quelque chose. Il faut gouverner pour quelque chose. (Applaudissements à gauche). La majorité faite pendant ces deux années peut être d'accord pour une lutte spéciale, mais elle se divisera le jour où il s'agira d'un point quelconque du programme politique religieux et social. Le langage que tient M. Méline est celui non de 23 décembre, car M. Méline ne peut être accusé de vouloir préparer un coup d'Etat, mais celui des hommes qui en 1849 préparèrent le 2 décembre. (Applaudissements à gauche).

Le président du conseil a triomphé des résultats électoraux contre les socialistes. Il a dit que là où les socialistes avaient fait l'essai de socialisme ils perdaient tous les jours ; mais laissez-les donc perdre. (Vifs applaudissements et rires à gauche).

Il a ajouté que le programme n'était plus un programme collectiviste. De quoi se plaint-il et comment la crainte d'un danger qui n'existe plus peut elle donner à un chef de vie à une majorité. (Applaudissements à gauche).

Mol j'ai toujours été partisan résolu de la propriété individuelle, j'ai toujours été contraire au collectivisme, mais selon moi la meilleure manière de l'arrêter c'est de défendre la petite propriété contre la puissance financière et il ne faut pas prendre pour point d'appui ceux dont les intérêts sont contraires à ceux des petits. (Applaudissements à gauche).

Il n'y a pas de péril ni pour la société ni pour la propriété, il ne peut y avoir péril que pour quelques situations privilégiées, et il faut que ces privilégiés passent à leur tour la nuit du coq. (Applaudissements à gauche). C'est la subordination des intérêts aux idées politiques qui est le devoir du parti républicain, et c'est parce que la conduite du cabinet Méline a été contraire à la subordination que le parti républicain proteste contre la politique suivie.

Nous ne savons pas ce que sera le ministère de demain, mais il est certain qu'on ne veut plus de celui d'hier. C'est pour cela que M. Méline veut le remanier.

M. Méline fait un geste de dénégation.

M. Bourgeois. — J'ai noté vos paroles.

M. Méline. — C'était une hypothèse.

M. Bourgeois. — J'avais tort de dire tout à l'heure qu'il n'y avait pas de cabinet. Il y en aura deux. (Rires.) La vérité est qu'il faut prendre un parti et placer ailleurs que dans le centre de la Chambre les centres indispensables à tout gouvernement par exemple. Préférer de l'un de ces centres à l'autre n'est pas de la politique ; c'est de la tactique. La coupe ne doit pas se faire entre les républicains et ceux qui ont toujours combattu la République, qui la supportent aujourd'hui, qui la détruiront demain. (Nouveaux applaudissements à gauche).

M. Baudry d'Asson. — Vous ne parlez pas pour moi (Rires).

M. Bourgeois. — On a cherché à se dissimuler et à dissimuler le résultat vrai des élections. On a créé le mot de progressiste en l'attribuant à des ennemis de tout progrès et en l'étendant à tous les membres de la droite. A la théorie des majorités homogènes on a substitué celle des majorités successives prises tantôt à droite, tantôt à gauche, c'est la théorie des Martet (On rit). J'espère que mes collègues du Centre sont fatigués de laisser leurs mains dans celles d'alliés passagers ; ce qui doit primer tout pour eux, c'est de faire partie d'une majorité homogène.

La question est plus haute qu'une question ministérielle ; il s'agit de l'orientation générale de la politique du pays. Si l'on cherche à perpétuer la division dans le parti républicain, si l'on cherche en dehors de lui des alliances contre nature, (Applaudissements à gauche. MM. Baudry d'Asson et Cavaignac applaudissent).

On arrivera nécessairement à un moment où l'on aura miné la République en ouvrant les portes aux pires aventures.

Si, au contraire, on fait entre véritables républicains un essai loyal, on formera une majorité solide, résistante et capable de mener pendant de longues années les affaires de la République. (Très bien à gauche). Je veux espérer qu'il y aura au centre assez de républicains pour l'union des républicains sans les réformes attendues.

On abrèvera les réformes avec méthode et établit en premier lieu l'impôt sur le revenu avec le caractère de la progression. Plus tard, on recherchera une meilleure organisation constitutionnelle, sans vouloir porter atteinte à l'existence et aux attributions d'une autre assemblée ; sur ce terrain nous attendons la décision

de la Chambre avec une entière confiance dans l'avenir.

Nous devons souhaiter qu'en l'année 1900 la République française puisse montrer au monde non la faillite mais la réalisation de la Révolution française, c'est-à-dire l'accomplissement de son idéal de liberté, de justice et de vérité.

M. Brisson serre la main avec effusion à l'orateur.

Plusieurs membres : A demain ! A demain !

Voix divers : Clôture !

M. Méline. — Je demande à la Chambre de renvoyer à demain la suite de la discussion. (Assentiment).

La séance est levée à 7 heures 15.

LA GUERRE

HISPANO-AMERICAINE

COMBATS DE GUANTANAMO

New-York. — La dépêche suivante, datée du 12 juin matin, a été reçue de Pinar de la presse à Guantanamo :

Les troupes d'infanterie de marine débarquées le 10 janvier, sont occupées depuis le 11, à 3 heures du soir, à repousser les attaques des Espagnols. Le combat dura depuis treize heures, presque sans interruption quand le *Marblehead* débarqua des renforts.

Les Américains ont eu quatre morts et un blessé. Le sort de leur peloton d'avant-garde est inconnu. On ignore les pertes des Espagnols. Le combat a commencé par une fusillade violente sur les détachements d'avant-garde qui ont battu en retraite.

CANARD A SENSATION

Londres. — D'après une dépêche reçue ici, la nouvelle aurait été reçue à Washington que Manilla aurait capitulé, mais on ne sait rien de précis à cet égard.

LA PETITE VÉROLE

New-York. — Une dépêche de San Francisco annonce qu'une épidémie de petite vérole sévit dans le camp du général Merritt.

Cinquante cas se sont déjà produits. On signale six à huit cas nouveaux journellement.

NOUVELLES DU TONKIN

Marseille. — Les journaux du Tonkin arrivés ce matin par la malle anglaise apportent les nouvelles suivantes :

« Une nurse » ou infirmière est morte victime de la peste, à l'hôpital civil d'Hong Kong.

La colonie lui a fait des funérailles grandioses et les habitants ont défilé tout l'après-midi, déposant des bouquets de couronnes et de fleurs.

La récolte prochaine de riz s'annonce bonne, à Caaton, depuis les dernières pluies.

La disette ne sera plus à redouter.

QUATRE MAISONS QUI S'ÉCOULENT

Trente morts

Canton. — Hier soir, à 8 heures, à Biot, petit village bâti en amphithéâtre, à cinq kilomètres d'Antibes, une maison en mauvais état s'est écroulée, entraînant la chute de trois autres maisons.

On compte à l'heure actuelle 30 morts et un grand nombre de blessés.

Le 112^e de ligne, ainsi que les autorités sont sur les lieux.

De nombreux médecins venus des environs prodigent leurs soins aux blessés.

Parci les morts se trouve la famille Pellegrin, composée de 12 personnes, surprise à table et dont aucune n'a échappé.

Le spectacle est navrant. L'épave est à son comble dans le village et dans les environs.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LES LIVRES ET LES IDEES

Les idées de M. Jules Lemaitre

Je reprends ici avec beaucoup de plaisir la place accoutumée dont les élections et les fêtes de la Pentecôte m'avaient momentanément privé. Je me suis fait à l'instant un livre et les lecteurs pour attendre ma chronique, voudront connaître mon opinion sur la dernière théorie à la mode ou sur le sujet que débattent de graves personnalités, et régler leurs achats de librairie sur mes dires. Ainsi considéré, l'emploi de chroniqueur est un ministère. Quelques sympathies qui m'ont été révélées m'encouragent plus qu'on

COSTAL L'INDIEN

par Gabriel FERRY

Il tamponna fortement avec son mouchoir l'orifice de la blessure, et le sang cessa de couler, quand elle fut bandée avec sa ceinture de crêpe de Chine ; mais il est presque évident que, malgré ses soins, si le blessé recouvrait un instant connaissance, son sort n'en était pas moins fatalement décidé.

C'est pourquoi avant de risquer le trajet jusqu'à l'hacienda, pendant lequel le mourant pouvait expirer, don Rafael voulait essayer de le ramener.

Cet homme portait un message sans doute, et, quel qu'il fût, il était de la dernière importance que l'officier en eût connaissance.

Un assez long espace de temps s'écoula sans que le malheureux rouvrit les yeux. Enfin, un des gens de l'hacienda, qui se trouva muni d'une gourde remplie d'eau de vie de canne, lui en frotta légèrement les tempes et lui en introduisit quelques gouttes dans la bouche. Le mourant reprit alors connaissance pour quelques instants.

Rodriguez ouvrit les yeux, qu'il ferma tout aussitôt, le ouvrir du nouveau, et son premier regard tomba sur son jeune maître.

— Rodriguez, dit l'officier à son oreille, parlez, si vous en avez la force. Qu'y a-t-il ?

— Béné soit Dieu qui vous envoie sur ma route, répondit le blessé quand il fut bien sûr qu'il parlait au fils de don Luis Tres-Villas ; l'hacienda del Valle.

— Est brûlée ?

— Le blessé fit un

ne le saurait croire, et j'ai besoin de ces encouragements. Il n'est rien de plus pénible, pour peu que l'on soit scrupuleux, que d'être ainsi un peu la conscience de ceux qui vous lisent, si mal qualifié que l'on se juge par ces fonctions. Et c'est bien pis dans un journal catholique où il faut songer à ne froisser aucune respectable susceptibilité, alors que, moderne, on se doit d'être moderne, de suivre l'ennemi sur son terrain et, gardant, impérieux, son dogme, de ne point volontairement fermer les yeux à tout ce qui le choque ou le contrarie.

Je ne serais point aussi sentencieux aujourd'hui sans l'histoire que m'ont contée les Débats. Il paraît que les rédacteurs d'un organe du Nord, ces temps passés, ont pris l'abbé Lantaigne, protagoniste comme vous le savez, de l'Orme du Mail, pour un ecclésiastique de chair et d'os et de doctrine réfractaire, c'est-à-dire proprement le Pirée pour un nom d'homme. Croyez-vous que les rédacteurs du dit organe, relevés assez vertement par leurs confrères mal pensants, ont beaucoup contribué à la gloire de la religion par le saint mépris où ils tenu M. Anatole France?

Pour moi, de pareilles aventures, sur lesquelles il serait de mauvais goût d'insister, m'enfoncent dans la résolution que j'ai prise d'élargir autant qu'il sera le cadre de ces chroniques, de me préoccuper de toute œuvre intéressante, encore qu'elle soit d'esprit indifférent ou hostile, et de ne faire de mon catholicisme, non point des ceillères, mais un criterium et une base de méthode. Ceci dit beaucoup en peu de mots.

Si je me préoccupais de transitions, je serais fort incommode à ce coup. Les idées de M. Jules Lemaître n'ont rien qui puisse rebouter un catholique ; et ce n'est assurément pas pour elles, c'est pour moi, que j'ai fait ce préambule. Je reviens maintenant à mon propos, c'est-à-dire, à celui de l'éminent conférencier.

Nous sommes, dès l'abord, très favorablement impressionnés. M. Lemaître parle bien, ce qui est beaucoup, il écrit même encore, et il n'a pas trop l'air de savoir son mérite. Etant hors de l'Université, et n'ayant par suite aucune convenance personnelle à respecter, il est bien placé pour proposer des réformes à notre système d'enseignement national.

Rien, en effet, n'est plus pénible à voir que la pitieuse façon dont le métier déforme, chez les plus vivants la rectitude native. Le nombre est prodigieux des démarchés, des gestes, des mots que l'on répète presque indéfiniment sans s'illusionner sur leur efficacité et seulement parce qu'on les a empruntés à un usage continu.

On l'on jette du dehors un coup d'œil sur n'importe quelle vie, et l'on sera stupéfait des inutilités qui s'y commettent sans raison, sans grâce et sans plaisir. Et, d'autre part, étant « mandarin » lui-même, comme il le dit avec esprit, c'est-à-dire d'abord de diplômés, pénétré de la sève classique et, en bref, enfant dru et fort qui bat sa nourriture, M. Lemaître ne court point risque de passer pour mépriser ce qu'il ne possède pas.

Et, d'autre part, étant « mandarin » lui-même, comme il le dit avec esprit, c'est-à-dire d'abord de diplômés, pénétré de la sève classique et, en bref, enfant dru et fort qui bat sa nourriture, M. Lemaître ne court point risque de passer pour mépriser ce qu'il ne possède pas.

Et tout de même, M. Lemaître a bien fait de passer sa thèse de doctorat en lettres et d'apprendre du grec, avec modération, il l'avoue, avant de dégrader les examens et d'y refuser une place à la langue d'Homère. C'est une attitude élégante qu'il a prise là.

Noter aussi qu'il a de l'habileté à prendre position aujourd'hui sur ce terrain. Notre décadence est fort consciente. Nous nous préoccupons de ces questions-là qui sont en effet vitales, sagesse rare dans une décadence ! Et mille petites raisons mêlées aux grandes, le succès des livres de M. Demolins, la guerre d'Amérique, les trames des mères et le surmenage des professeurs aux noms fantastiques de juillet et de novembre, prédisposent merveilleusement l'opinion publique, à suivre un guide d'ailleurs autorisé. M. Lemaître a parlé de Rabelais ; mais il a eu des précurseurs plus directs. Je relierai hier par hasard la Philosophie positive d'Auguste Comte, et le passage où l'écrivain reproche à notre éducation d'être restée trop exclusivement théologique et littéraire. Et la chaîne serait longue de tous ceux qui ont voulu élargir, moderniser, démocratiser l'enseignement, et beaucoup avec la passion qu'apportait à sa croisade ce pauvre Raoul Frary auquel il lui faut revenir sans cesse en ces matières. Mais cela n'enlève rien de son mérite à M. Lemaître ; puisque la partie n'est pas encore gagnée, il faut toujours la considérer comme ouverte. Il est au contraire fort bon pour lui de venir après tant d'autres esprits excellents.

J'imagine qu'il n'y a pas un homme de sens qui ne consente à reconnaître avec le conférencier de la Sorbonne que notre enseignement est exécrable. On en pourrait dire ce que je disais ici l'autre jour de l'orthographe, et les deux se touchent, la réforme de l'orthographe n'étant qu'un cas particulier de réforme de l'enseignement. Des tendances contradictoires s'y lisent : nos programmes, rendus, par endroits, actuels, conservent de nombreux vestiges du passé. L'enfant est surmené ou dégoûté, il sort du collège sans rien savoir, en général, et croyant qu'il sait, ce qui est infiniment plus grave. Enfin, personne n'est moins armé pour la vie que nos jeunes bacheliers, et dans des temps où la vie est une lutte impitoyable. Et, dans toute cette partie négative, je ne répéterai pas M. Lemaître, me trouvant d'accord avec

lui, et, je crois, avec tout le monde également. Il n'est pas tout à fait aussi aisé de tomber d'accord avec lui (et n'est-ce pas le sort de tous les promoteurs de réforme) sur ce qu'il veut substituer à un ensemble jugé défectueux, ni sur les moyens par où il prétend faire triompher sa thèse. Voyons en effet, puisque c'est le point intéressant.

J'entends bien que M. Lemaître propose un enseignement assez souple et assez élastique : ce sont ses termes. Il me paraît à moi singulièrement flottant ou singulièrement chimérique. Si peu qu'il y insiste, je vois figurer dans son programme la littérature française (étudiée de telle façon que tout le suc du classisme latin et grec en soit extrait), les langues vivantes, l'histoire, la géographie, les sciences, la philosophie et les exercices physiques. Si l'on veut faire produire un travail aux élèves, sous la direction de professeurs de valeur moyenne, avec un programme pareil, il faut de toute nécessité retomber dans le système actuel et, par des examens, fixer à chaque matière l'importance qu'elle doit avoir.

Il y a là, en effet, beaucoup trop de choses, et disparates. M. Lemaître varie la façon dont nos anciens apprenaient le latin : c'est qu'ils n'apprenaient guère que cela avec des notions fort succintes sur tout le reste, c'est qu'ils l'apprenaient empiriquement, la philologie étant alors nulle, et peut-être est-ce enfin qu'ils respectaient mieux l'autorité.

Reste que toutes ces matières ne seront pas du tout approfondies. Ceci est grave, car un élève qui sait peu de latin et de grec a rarement recours à ces connaissances incertaines, mais que s'il croit avoir appris de la morale ou de la géographie, il peut lui plaire de s'en servir. Passons cependant. J'accorde que les études, telles qu'on les pratique, ne sont qu'un moyen, et non une fin, et que, par suite, même si l'élève n'apprend rien avec le nouveau programme, il aura tout autant employé ses belles années et développé son intelligence, et ne se sera pas du moins « abruti ». Je cite toujours M. Lemaître. Il est tout à fait évident que ce sont là des arguments très forts. Et de même, quand M. Lemaître nous affirme que le latin et le grec ne sont pas des écoles de simplicité de mesure, de méthode et de goût que nous croyons et, qu'il est, lui, simple, mesuré, méthodique et de bon goût malgré son grec et son latin, que trouvez-vous à dire là-contre ? J'accorde donc tout : même alors, l'entreprise est caduque.

Je ne supprime pas le haut enseignement, dit M. Lemaître, je le réserve à l'élite. Qui marquera l'élite ? Tant qu'il y aura un enseignement, fut-il confiné dans deux ou trois lycées, je crains qu'il ne soit de bon ton d'y réserver ses fils. Or comment jugera-t-on, à huit ans, des dispositions que présente un bambin ? à moins que M. Lemaître ne prescrive l'enseignement des lettres anciennes qu'à partir de seize ans, ce qui me paraît d'une pédagogie aventureuse.

Qui, tout est dans le préjugé à vaincre : et M. Lemaître l'a bien vu, mais il ne l'a pas assez dit, si bien qu'il l'a dit, car ce devait être tout son discours. Et peut-être qu'il a un peu de préjugés lui-même, puisqu'il nous avertit qu'il est un mandarin. Me voilà donc au rouet, puisque, l'autre semaine, je parlais tout à fait de même au sujet de la réforme de l'orthographe. Mais ici le cadre s'élargit, car cette réforme de notre enseignement national, c'est la réforme de notre âme nationale. Tout se tient et tout s'enchevêtre. Les programmes ne feront rien, et les croisades d'opinion sur des points déterminés, guère. Mais, à part la foi religieuse que nous voyons à la base de tout l'édifice, et en se bornant aux simples moyens humains, ce qu'il faut obtenir, c'est que le peuple de France se débarrasse des mots et des moules, c'est qu'il veuille bien être lui-même. On se demandera un jour par quelle aberration une nation entière s'est ainsi hiérarchisée, bureaucratisée, tendant vers le grade et vers la retraite, et aussi comment l'instinct sismique s'y est développé au point que chacun ne risque un acte que s'il le voit d'usage général. La vie de la corporation et la vie de la province, c'est-à-dire la vie des organismes dont est faite la France, en somme, voilà seulement ce qui peut trancher les difficultés, varier les programmes comme il convient, nous permettra d'élever nos fils, chacun suivant ses dispositions, son rang, sa destination, hors des cadres tyranniques. Et j'en dirais trop sur ce sujet.

Maurice Laurent.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 13 Juin 1908. La séance d'aujourd'hui a été très satisfaisante et, en somme, malgré la pénurie d'affaires, la fermeté persiste. Les valeurs ottomanes sont toujours recherchées et ne paraissent pas avoir encore fini leur mouvement. Nos rentes, quoique fortes, font preuve d'une certaine hésitation à cause de la grande bataille parlementaire. 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, Extérieure, 34.30, 34.35. La dépêche de l'amiral Sampson mettant en cause le gouvernement, si elle n'est pas apocryphe, révèle un singulier état de choses aux Etats-Unis. En attendant, les nouvelles du débarquement des Américains sont controuvées. Italien, 93.25, 93.35 et 93.50/0 fin. Turc C, 29.70. Turc D, 22.45, 22.55 et 22.60/0. Lyonnais, 537.50, 539. Landerbank, 484.50. Banque ottomane, 562.50. Rio, 664.

COMPTANT

Foncière Lyonnaise, 335.50, à la veille du coupon, le titre est intéressant. Suez, 3915. Gaz, 940.45. Horme, 14. Quelques offres en actions Cressot de 210 à 200, pour finir à 210. Petit, 1475. Comté était demandé de 281.60 à 288.25 ; la valeur était trop négligée, nous n'avons cessé du reste de répéter. Foncière de France, 413. Caill, 370.375. Paris-Kama, 532.55. Loire, 178. Montrambert, 294. Dombrowa, 730.35. Trifail, 375. Tramways, 1975, 1985. Les recettes depuis le 1^{er} janvier sont en augmentation de 28.000

francs ; la petite reprise d'aujourd'hui provient du projet de dépôt du réseau de tramways de la rive gauche, projet qui doit être discuté prochainement au conseil municipal. Ce projet soulève de nombreux critiques et nous ne croyons pas, de prime abord, qu'il soit aussi avantageux qu'on le croit même pour l'O. T. L. Dynamique, 100, 101. Eaux et Eclairage, 135.

MARCHÉ EN BANQUE

Utrique, 110. Tharsis, 165. De Beers, 691.50. Fiat Rand, 118.50. Goldfield, 107.50. Portland Gold, 206.50. Summit et Jack, 86.50. Mozambique, 52.50. Randfontein, 33.50. Chartered, 62.50. Verreries Mulatière, 61.50. Pampes françaises, 325.50. Parts Pomp, 45.50. Voigt-Vienna, 700.50. Non Hb, 100.50. Pommeret, 555.50. Parts Pommeret, 105.50. Construct. méc. anc. 905.50. 1/40 Const. 740. Pédynnie nov. 675.50. Cleveland, 428.50. Tram. Rouss. 815.50. Glaces hygiéniques, 127.50. Tram. Cherbourg, 42.50. Tram. Douai, 500.50. Tram. Limoges, 760.50. Tram. Caluire, 1090. Tram. d'Écully nov. 730.50. Anden, 747.50. Tram. de Toulouse, 455. Tram. Rouss. 510. Tram. de Neuville, 4175. Suez, 450. Tram. de Bliett, 518.50. Horne, 67.50. Tram. de Saint-Paul, 475.50. Pottendorf, 508. Tramways de Besançon, 459. Paris Kama, 25. Tramways de Versailles, 490. Brestow, 375. Tram. de Granoble, 570. Déménagem., 57.50. Tramway d'Oran, 600.50. Taganor, 1630.50. Etablisse. Casati, 310.50. Haut Voies, 545. Cables Berthoud, 920.50. Cape Copper, 133.50. Donetz, 1040.50. Tr. d'Alx, 59.50. Cerama, 633. Part Cerama, 1875.50. Ph. La Capelle, 402.50. Soc. Ind. du Caucase, 710.50. Bouble, 1375. Appareillage, 240. Forz. mot. de l'Arve, 1560. Photographie, 154.50. Pelloules Tr. 1300.50. Katchik ord. 24.50. Priv. 75.50. Brianks, 320.50. Patrières, 50.50. Société 525. Fabrique française de chapeau feutre-laine, 590.50. Sidermerie de Lyon, 117.50. Part Voies ferr. 2100. Manufactures de Champagnon, 105.50. Anasnia, 45.50. Sellen. Franco-Russes, 127.50. Bar américain, 115. Tram. d'Avignon, 499. Alpes, 349.50. Banque privée, 557.50. Photographie anc. 610. Ph. nov. 610. Grand Bazar, 860.50. Alimentation, 115.50. Agence Fournier, 180.50. Suez, 45.50. Dombrowa, 1580.50. Rowet, Schneider, 575.

OBLIGATIONS

Bons de l'Exp. 1900, 147.50. Bons de l'Exp. 1889, 7.25. Pottendorf, 468.50. Union électr. 465.50. Makenna, 478.50. Traitement des minerais, 135.50. Verreries de la Gare, 100.50. Communan, 511.50. Baird, 502.50. Doreiz, 511.50.

CHANGES SUR PARIS

A Londres, 25.42 1/2. Vienne, Fl. 47.60. Berlin, Rm. 80.75. Madrid, P. 84.25. Barcelone, P. 84.50. St-Petersbourg, R. 37.17 1/2. Constantinople, L. T., 23.06 1/4. Rome, 107.40. Bâle, L. 107.05. Milan, L. 107.05. Bruxelles, 101/8. Amsterdam, fl. 47.73. New-York, D. 521/4.

PRIME SUR L'OR

Buenos-Ayres, 164.40 c. / Lisbonne, 82. / c. CH. DAMEY.

CHRONIQUE DU SPORT

Courses vélocipédiques de Charbonnières-les-Bains

Les courses de bicyclettes organisées par la Commanche de Charbonnières pour le dimanche 19 juin, promettent d'être des plus brillantes, car les engagements arrivent en foule, et un grand nombre de cyclowomen, parmi lesquelles les meilleures pédales féminines parisiennes se sont fait inscrire, et promettent de rendre la course de dames tout particulièrement intéressante.

Avec le beau temps qui paraît cette fois nous être complètement revenu, il y aura donc dimanche prochain à Charbonnières pour assister à cette brillante fête sportive, et prendre part à la fête de nuit qui la suivra.

Rappelons que les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 16 inclus, à Lyon, chez M. Bouchard, 4, rue de la République, et à Charbonnières, bureau de M. Rioufol.

GUÉRISON DES HERNIES

Maladies des Femmes (Ombres, névroses, troubles nerveux, etc.).

Traitement national, simple, peu coûteux, par un spécialiste assurant une guérison radicale.

bandages, M. et Mme A. GARRIGUES, 30, rue Paradis, Lyon, reçoivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 2 à 4 heures. Attestations nombreuses. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

MORT MYSTÉRIEUSE

Le cadavre d'une femme. — La Caille. — Est-ce un crime ? — Les constatations. — Incident comique.

Hier, à midi et demie, le cadavre d'une femme âgée de cinquante ans, a été découvert dans le chemin du bois de la Caille, dans des circonstances assez mystérieuses.

A midi moins un quart, un nommé Charles Richard, demeurant rue du Bourbonnais, 90, garçait un troupeau de moutons dans le bois de la Caille, lorsque trois jeunes gens vinrent à l'herbe près de lui. Un quart d'heure après, ceux-ci, deux autres jeunes gens vinrent à passer, qui soutenaient une femme d'un certain âge sous les bras. Le berger s'informa : « Elle est malade cette femme, dit-il ? »

— Oui, répondit l'un des jeunes gens ; c'est une tante, elle sort de l'hôpital et nous l'accompagnons chez elle. »

Et le groupe disparut au tournant du chemin. Presque aussitôt les trois jeunes gens qui s'étaient assis dans l'herbe se levèrent et suivirent le groupe. Le berger ne prêta pas attention à cet incident.

Or, à midi et quart, M. Rossi, domicilié à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 27, arriva à la station de la Caille par la mouche, se rendant à la campagne. Il prit la rue du Bois-de-la-Caille et trouva sous un reverberé, à l'angle du chemin qui continue cette rue dans le petit bois appelé « Bois de la Caille », le cadavre d'une femme étendue dans l'herbe, la tête tournée, les jambes relevées jusqu'au genou.

Il rebroussa chemin et rencontra une dame Morel qui s'en fut prévenir immédiatement les employés de l'octroi sur la route de l'Île-Barbe. Ceux-ci se hâtèrent d'informer M. Hauw, commissaire de police de la Croix-Roussé.

Trois arrestations

Pendant les allées et venues des personnes qui avaient découvert le cadavre, trois jeunes gens se rendant à un commissariat de police de Vaise et d'éclairage qu'ayant accompagné une vieille femme dans la rue du Bois de la Caille, celle-ci était morte subitement entre leurs bras.

Cette déposition étrange et l'allure suspecte des 3 individus éveilla la méfiance du brigadier qui remplaçait M. Lassat ; absent et séance tenante, il fit arrêter les trois individus, les sieurs Pierre Brou, Gabriel Perrin et Joseph Champier.

Pendant ce temps le parquet était prévenu.

L'enquête. — Les témoins

Le parquet se transporta immédiatement sur les lieux, et lorsque nous arrivâmes nous-même à six heures, M. Benoist, juge d'instruction, assisté de M.

Dorand, juge suppléant attaché au Parquet, de M. Hauw, commissaire de police de la Croix-Roussé et de M. le docteur Boyer, médecin au rapport, procéda à l'enquête. Le berger Richard, M. Rossi et Mme Morel étaient successivement interrogés et rapportèrent les faits que nous venons d'exposer.

On interrogea encore M. Thibou, employé d'octroi, qui se trouvant de garde vers midi rue de l'Enfance, à la Croix-Roussé, avait vu passer la victime et les individus qui l'accompagnaient. M. René Bourgade, demeurant rue Rivet, 49, avait rencontré à midi et demie, c'est-à-dire après la mort de la femme, trois des individus et leur avait demandé son chemin pour gagner une propriété. Ces individus lui avaient donné une fautive indication et en retournant sur ses pas, vers la rue du Bois de la Caille, il vit le cadavre et constata que le corps était encore chaud.

Les trois individus arrêtés étaient amenés vers cinq heures à l'octroi et enfermés dans une petite chambre. On les mit en présence du berger, puis de l'employé d'octroi qui les reconnurent formellement. De même M. Bourgade affirma que c'était bien là les individus qu'il avait rencontrés.

La victime. — Est-ce un crime

Cependant M. le docteur Boyer examina sommairement le cadavre. Le corps portait des ecchymoses aux jambes et des traces de sang, mais sans aucune trace de violence fut apparente. Sur le cou, point de trace de strangulation, point de coups sur le corps.

Est-ce un crime ? Y a-t-il eu viol ? Telles sont les deux questions que la justice aura à résoudre et sur lesquelles nous serons fixés après l'autopsie qui sera pratiquée aujourd'hui.

L'identité de la morte dont la fin est si mystérieuse a pu être établie : c'est une femme Polzat, née Cluzel, âgée de 50 ans (née en mai 1858), demeurant rue Richard à la Croix-Roussé. Si l'on en croit les récits, cette femme sortait de l'hôpital depuis peu.

Les trois individus que nous avons nommés ont été interrogés par M. Benoist, mais ils nient énergiquement être les assassins de Mme Polzat. Ils affirment que cette femme est morte subitement dans le chemin tandis qu'ils la soutenaient.

On recherche activement les deux autres individus qui ont été vus dans le bois de la Caille par le berger et l'employé d'octroi. Ils seront arrêtés probablement ce matin.

Ajoutons que bien qu'on ne puisse pas affirmer que la mort de la femme Polzat soit due à un crime, le passé des individus arrêtés permet de faire toutes les suppositions : ce sont trois repris de justice bien connus de la police de sûreté.

Une autre arrestation. — La justice a franchise d'octroi

Un autre individu qui a été trouvé errant vers l'heure de la découverte du cadavre a été arrêté : c'est un sieur Joseph Monnet. Tout d'abord on le prit pour un des complices des prétendus assassins, mais ensuite on reconnut qu'il était simplement l'auteur d'un vol de bouteilles de liqueur commis une heure auparavant à la Croix-Roussé ; il portait encore le panier contenant le corps du délit au moment de son arrestation.

Enfin, au moment où deux agents menaient Monnet, pour le conduire à la prison St-Paul, un incident comique a égayé cette scène sinistre. Un agent de l'octroi de la Caille, fortement éméché, prétendait percevoir un droit d'entrée sur les bouteilles contenues dans le panier du voleur. On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que la justice passait les frontières en franchise, et ce corps et biens.

A huit heures du soir, les magistrats ont quitté le lieu où le cadavre avait été découvert, les individus arrêtés ont été conduits au dépôt et le corps de la victime (?) porté à la Pénitencière.

Nous ne saurions affirmer si la justice se trouve en présence d'un crime ou d'un accident et c'est seulement le rapport de M. Boyer qui nous l'apprendra.

Il est fort possible que la femme Polzat soit morte de sa mort naturelle (elle était malade depuis longtemps), il n'est pas invraisemblable qu'elle ait subi une tentative de viol de la part de ces individus qui l'accompagnaient et qu'elle soit morte soit étranglée, soit sous le coup de l'émotion.

UN VIEUX MARIN

Un vieux marin, malade, grièvement malade, inébranlable, fait de plusieurs années de service, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaitrice découverte de la médecine de toute maladie sur un pied de guerre.

Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Gastrite, Arthrite, Goutte, Maladies secrètes, etc. — Ecrire : L. Fournier, 45, rue de la République. Réponse explicative. Brochure gratis.

Chronique Locale

Bulletin météorologique du 13 juin. — La situation atmosphérique se modifie très peu d'un jour à l'autre : la pression est très élevée sur les îles Britanniques, faible sur l'Europe orientale et assez uniforme au voisinage de 762 mm sur la France et l'Espagne.

Sur nos régions, le thermomètre a varié aujourd'hui entre 13° et 29° au Paro, 15° et 28° à Montbrison, 13° et 25° au mont Verdun. Le temps semble devoir être chaud et assez beau.

Un pécuniaire original. — Un individu peu banal dans le suicide, c'est celui qui hier, à 6 heures du soir, s'est pendu au milieu de la première arche du pont du Midi, sur le Rhône. Il a dû grimper dans les massives charpentes métalliques, attacher sa corde et se lancer dans l'espace au-dessus du fleuve. Lorsqu'on le découvrit, il était mort.

Disparition. — Mme Roux, née Ludvine Aréat, âgée de 28 ans, a disparu de son domicile, à Villieu (Ain), depuis la fin du mois de mars. On suppose qu'elle se trouve à Lyon. Son mari et sa famille seraient reconnaissants aux personnes qui pourraient leur aider à la retrouver.

Vol inouï. — Agée de 28 ans, paraissant plus jeune, forte, poitrine, taille moyenne, cheveux châtain frisés naturellement, teint frais. Au moment de partir elle portait une robe grenat, un chapeau de feutre garni de vert avec des plumes blanches.

A propos des renseignements à son mari, M. Roux, chez M. Rolachon, cours Lafayette, 2, Lyon.

Le vol du Crédit Lyonnais. — M. Chantreuil, juge d'instruction, a reçu de Paris une dépêche l'informant que la police avait arrêté dimanche les sieurs Robert et Vécard, complices du vol au chèque, dont nous avons parlé.

Les auteurs principaux, c'est-à-dire les escoupeurs des chèques, sont sur le point d'être arrêtés.

Un cycliste blessé.

Dimanche, à trois heures du matin, on a amené à l'Hôtel-Dieu un bicycliste qui avait été victime d'un très grave accident.

Entre dix et onze heures du soir, il revenait à Lyon avec plusieurs de ses camarades, quand, à la hauteur de Décines, il est allé se jeter sur une voiture qui arrivait en sens inverse.

Attenté par les brancards, le malheureux a roulé à terre, très grièvement blessé au flanc droit.

Sur place il a reçu les premiers soins, puis il a été dirigé sur l'Hôtel-Dieu, à Lyon.

Le malheureux se nomme Davoine, âgé de 25 ans, employé de commerce, habitant rue Servient.

Bien que très grave, son état ne paraît pas désespéré.

Société Lyonnaise des Beaux-Arts.

Le comité d'administration a l'honneur d'informer Messieurs et Mesdames les sociétaires que l'Assemblée générale aura lieu le lundi 20 juin courant au siège, 6, rue de l'Hôpital, à huit heures du soir très précises.

Les sociétaires recevront d'ailleurs un avis individuel et sont instamment priés de vouloir bien assister à cette réunion.

POUDRE INSECTICIDE DU SERPENT

32, rue Lanterne. — Foudroyante

CHABLY! QUINA DÉLICIEUX

Jules Auriol, vêtements sociétariat. Nîmes

Min-Parier, Aperitif.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Tarare. — Processions du Saint-Sacrement. — Dimanche, grâce au temps splendide dont nous étions favorisés, nos deux processions de la Fête-Dieu se sont déroulées dans les rues au milieu de la plus grande magnificence et suivies par une foule nombreuse.

Les repositors surtout, ornés avec le goût délicat particulier aux Tarariens, ont été admirés par les nombreux étrangers venus exprès pour la fête.

La procession de Sainte-Madeleine le soir, la fanfare de Tarare qui prêtait son concours, a été fort appréciée pour ses morceaux et sa bonne tenue.

LOIRE

SAINT-ETIENNE. — Les réservistes. — Les réservistes convoqués en 1898 pour accomplir une période d'instruction, domiciliés ou en résidence sur le territoire des brigades de Saint Etienne sont priés de se présenter dans le plus bref délai au bureau militaire de la caserne de gendarmerie du Palais des Arts, pour y retirer leur ordre d'appel.

Pickpockets. — La nommée Louise Gabriel et son complice Ben-All-Mahomed, inculpés d'un vol à la tire de 115 francs, commis à la gare de Châteaureux, au préjudice d'une brave femme, ont été mis à la disposition du parquet.

Les « Filles Stéphanos ». — Les jeunes gens de 10 à 12 ans désireux faire partie de la Société des Filles Stéphanos, sont priés de se faire inscrire à l'Ecole des Chappes, les mardi, mercredi, vendredi, à 8 heures du soir, à partir de mardi prochain.

Distribution des cours de musique : Filles : 1^{re} division, mercredi et samedi ; 2^e division, mardi et vendredi. — Tambours et clairons : mercredi et samedi. Les meilleures références sont exigées.

Les voleurs de lait. — Le sieur Pierre Maisonnat, garçon laitier à Saint-Romain-l'Atheux, était, chaque nuit, victime d'un vol de litres de lait.

Il résolut alors de surprendre le voleur et pour cela il se plaça en embuscade. Il surprit les nommés Viricel, marcourve, et Moutin, mineur.

Montbrison. — Cour d'assises de la Loire. — La session des assises de la Loire s'est ouverte aujourd'hui, sous la présidence de M. Pétaud, conseiller à la cour d'appel de Lyon.

A l'audience du matin comparait le nommé Jean-Baptiste Mounier, 29 ans, manoeuvre à Urieux.

Il est accusé d'avoir, dans la nuit du 10 au 11 avril 1898, à Firminy, au cours d'une querelle, frappé un sieur Jaquet d'un violent coup de couteau à la cuisse, coup ayant entraîné la mort par hémorragie.

Après le réquisitoire de M. Paglièse, substitut, et la plaidoirie de M. Latorge, du barreau de Saint-Etienne, le jury rend un verdict affirmatif, en accordant à l'accusé les circonstances atténuantes.

Mounier est condamné à 2 ans de prison.

A l'audience du soir comparait le sieur François Vionnet, accusé d'attentat à la pudeur.

M. Deis, substitut, occupe le siège du ministère public.

M. Lafay, du barreau de Montbrison, présente la défense de l'accusé.

Dernière Heure

L'antisémitisme en Algérie

Alger. — En revenant de la villa

ÉVITEZ LA FRAUDE... SI VOS CHEVEUX TOMBENT... VERITABLE PETROLE HAHN

GRANDE MODÈLE... BLANCHISSERIE... 40, Rue des Remparts-d'Alain, LYON

PROCÉDÉ BREVETÉ S. G. D. G. Centre l'Humidité & le Salpêtre... DREVET LYON - Cours Charlemagne, 54 - LYON

LA JUSTICE SOCIALE Hebdomadaire... DIRECTEUR: LADÉ NAUDET

UN AN: 6 francs... ADMINISTRATION: 140, Rue de Rennes, PARIS

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL... Nettement républicain - au point de vue politique.

LES RÉDACTEURS... Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses.

DÉCLARATION... Mise en tête de tous les numéros de la Justice sociale

BULLETIN D'ABONNEMENT... Je souscris... Demeurant à... rue... n°...

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES... M. Lejeune... LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

UN HERBORISTE... exerçant depuis 30 ans et acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies répugnantes incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les acrétes du sang.

AUX 4 BLASONS MALAVAL... Graveur en tous genres

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villas, Vignobles... S'ad: CHABERT Père & Fils

A VENDRE... rue d'Agnesseau, près la place du Pont et la rue de Marseille, maison de rapport, en bon état.

A vendre... aux Brotteaux, dans de bonnes situations et en parfait état:

ON DEMANDE... des bergers ports quel âge. S'adresser à M. Théodore Henny, concierge de l'Œuvre du Prado, 5, rue Bouchardy, Lyon.

ON DEMANDE... un employé intelligent, ayant bonne écriture pour faire la correspondance, jeune de préférence. Sérieuses références exigées.

ON PLACERAIT... sur garanties sérieuses en une ou plusieurs fractions et à 3.75 0/0 une somme considérable. N° 2471.

A VENDRE... Belle maison neuve et de joli rapport, située rue de Nuits. Prix, 32.000 fr. - Renseignements sous le n° 2468.

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT... LYON 6, Rue St-Côme

TOUTES LES SEMAINES Demandez 10 CENTIMES La France Libre Illustrée 10 CENTIMES EN VENTE PARTOUT

AUX MÉNAGÈRES ET CUISINIÈRES... Fournitures générales pour pâtisseries, confiseurs et cuisiniers.

Polices remboursables à 100 fr. Coûtant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

LYON - 4, AVENUE DES PONTS, 4 - LYON

Fabrique de Parapluies OMBRELLES En-Cas AU CHINOIS Grand Choix de Cannes JOLIS ARTICLES POUR CADEAUX Tous les Articles sont fabriqués par la Maison LYON - 4, AVENUE DES PONTS, 4 - LYON

A VENDRE, près Lyon 1° Belle habitation à 30 min de Lyon s. coteau de la Saône, avec clos de 11.000 mètres.

A LOUER Villa 9 pièces, av. jardin 800 m. Demi-Lune. Baudry, 16, pass. Torreaux, Lyon

ORGUE A TUYAUX A VENDRE (bonne occasion) Buffet et montre pariant, 4 jeux Clavier transpositeur se soulevant aux pieds.

UN ABBÉ au grand séminaire, demande un précepteur dans famille chrétienne pour les mois d'oct et de septembre.

UNE PERSONNE compétente et expérimentée en la matière, s'occuperait de questions litigieuses et de règlements de successions.

ON ACHETERAIT dans un rayon de 100 à 150 kil. de Lyon, belle forêt de bons et beaux sapins. Pressé - Adresser les offres détaillées au service de la publicité, sous le n° 2472.

IMMOBILIER de joli rapport, neuf, bien construit, avec dispositions des plus modernes. Avenue de Saxe, angle rue et près grand cours. Prix, 420.000 francs.

ON DEMANDE pour Soigner, agents particuliers à appointements fixes ou rémunérés par une remise sur les souscriptions obtenues. Références exigées. Bureau du journal. M. P. C. 21.

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès contre Douleurs Plaies & Blessures

STATUES DE S'ANT'NE DE PADOUE NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T' GENRES, CRÈCHES POUR NOËL

PIANOS D'OCCASION Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles (Près le cours Morand) ERARD, PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments

VOIES URINAIRES DOCTEUR JOBERT... CONSULTER A LYON, les 3, 4 et 5 de chaque Mois

Nous recommandons spécialement Le Magasin de Chaussures A L'ESPÉRANCE Le mieux assorti et vendant le meilleur marché ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR 4, rue du Peyrat, Lyon Maison recommandée aux Familles

R. LERTE... Escaliers mécaniques en fer et bois, système breveté S. G. D. G., avec colonnes lisses en fer creux et marches en bois dur.

Harpe Chromatique SANS PÉDALES SYSTÈME G. LYON Pour voir l'instrument, pour tous renseignements et pour Leçons, s'adresser ou écrire à la

EAU D'ARQUEBUSE De l'Hermitage des Frères Maristes LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE

BOURSE DE PARIS du 13 Juin BOURSE DE LYON du 13 Juin

Table with multiple columns for stock market data including FONDS D'ÉTAT, ACTIONS, OBLIGATIONS, and various market indices for Paris and Lyon.